

les cœurs, l'indifférence a remplacé, par les obscurité du doute ou la nuit de la négation, les clartés lumineuses de la vérité. C'est plus que jamais l'heure de frapper à la porte du Cœur de Jésus et de lui demander de jeter sur le monde tant de rayons de sa bonté divine que le monde, enfin las de reniements, d'outrages et de persécutions, retrouve, avec la juste notion des choses, la paix dans l'ordre dont, depuis si longtemps, il ne connaît plus la sereine jouissance. Ce jour-là, il sera exaucé, ce cri qui, durant ce mois, est monté de tant de cœurs vers Dieu :

*Adveniat regnum tuum !*

---

Les Canadiens-français de Montréal ont célébré cette année leur fête nationale par une démonstration qui rappelle et affirme à nouveau l'union intime entre leur religion et leur patriotisme. Nous sommes heureux de savoir que cette manifestation a été grandiose, digne d'eux et de leurs valeureux ancêtres, digne surtout de la grande cause que tous nous devrions défendre sur cette moitié de continent. Ce qu'ils viennent de faire à Montréal est mieux qu'une action d'éclat, c'est une action bonne et belle à laquelle, nous n'en doutons pas, Sa Grandeur Mgr. de Montréal a été heureux de s'associer, une action d'autant plus belle et meilleure qu'il est aujourd'hui peu de peuples, s'il en est un seul, qui s'occupe d'en mériter le consolant témoignage. Honneur en soit rendu au conseil général de la Société St Jean-Baptiste de Montréal et à son digne président !

---

Il y a eu tout un débat sur le divorce, au dernier synode anglican tenu à Toronto. Une moitié des évêques anglicans prétend que l'indissolubilité du lien conjugal est un des dogmes de l'église anglicane, tandis que l'autre moitié n'en veut rien admettre. Qui tranchera la question, en l'absence de toute autorité infaillible ? Nous craignons fort qu'il n'y ait là, pour plusieurs révérends, une nouvelle source de procès pour hérésie. C'est l'une de ces questions qui font bien toucher du doigt l'absurdité d'une religion dont les dogmes et les principes de morale s'établissent à la majorité des voix, comme dans une assemblée parlementaire. Encore y a-t-il sanction aux décisions prises par cette dernière, tandis qu'il n'y en a aucune aux résolutions arrêtées par la majorité du synode.

En ce qui concerne la question débattue, l'Eglise catholique seule en offre la solution. Les passions désordonnées du cœur qui voudraient ternir la pureté des sources de la vie viennent se